

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **88 (1952)**

Heft 15

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: Carte de membre S. P. R. — Vaud: Qu'est-ce que l'Action école Pestalozzi d'Echichens? — Postes au concours. — Brevet T. M. 1952. — Groupement sportif d'instituteurs Plaine du Rhône. — Cours de football à l'école. — A. V. M. G. — Tournoi de basket-ball. — Genève: U. I. G. M.: Assemblée générale du 2 avril. — Groupe des jeunes de l'U. I. G. D. — Association antialcoolique du corps enseignant. — Neuchâtel: Examens — Nouveaux collègues. — Démission. — Jura bernois: Section Bienne-La Neuveville. — Retraites. — Dans nos écoles normales.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: J.-J. Dessoulavy: Scoutisme et école. — Michel Béranek: La question des devoirs à domicile. — J.-J. Dessoulavy: Rectification. — Essai de sériciculture: La nature en mai. — M. Porchet: Premier printemps. — J.-J. Desponds: Les réactifs chimiques. — R. Renaud: Pour le plein-air. — Bibliographie. — Glossaire des patois de la Suisse romande. — Fiche d'orthographe: Accent aigu et accent grave.

Partie corporative

CARTE DE MEMBRE S.P.R.

Nous pensons utile de rappeler qu'en plus des réductions indiquées, les faveurs suivantes ont été accordées à nos membres :

Martigny - Orsières, 33 %

Télésiège de Médran S.A. Verbier Fr. 2.— (au lieu de Fr. 2.80)

Crans - Bellalui, aller et retour Fr. 3.60 (au lieu de Fr. 6.—)

Crans - Bellalui, montée Fr. 3.— (au lieu de Fr. 5.—)

Bellalui - Crans, descente Fr. 1.80 (au lieu de Fr. 3.—)

Le trésorier S. P. R. : A. Pulfer.

VAUD

QU'EST-CE QUE

L'« ACTION ECOLE PESTALOZZI D'ECHICHENS » ?

Nous avons donné cette année une forme particulière à la collecte des classes primaires en faveur de l'École Pestalozzi d'Echichens. Nous aimerions vous en faire connaître les raisons.

Depuis quelques temps nous désirions acheter une table de ping-pong. En décembre 1951, nous avons fait part de ce projet à nos fournisseurs qui nous aident habituellement à préparer notre fête de Noël. Ce fut une grande joie pour nous de recevoir une magnifique table de ping-pong neuve de la Maison Vêtements Frey S.A., à Lausanne.

Emus par la générosité dont notre Etablissement était l'objet, nous avons eu avec M. Merz, gérant de cette maison, une brève conversation au cours de laquelle nous avons exprimé notre reconnaissance et exposé quelques-unes de nos difficultés.

Deux semaines plus tard, M. Merz revint. Le siège central de Vêtements Frey, à Liestal, projetait d'organiser un concours de ballonnets comme il le fit il y a quelques années en faveur du « Village Pestalozzi ». 1952 étant le centenaire de la naissance du Thurgovien Spel-

terini, qui eut à son actif de nombreuses ascensions en ballons, on prévoyait une manifestation plus grande avec lâcher d'un gros ballon Helvetia.

Désirant que la branche vaudoise de la maison qu'il représente fasse un effort en faveur d'une institution d'utilité publique de chez nous, et connaissant nos besoins, M. Merz venait chercher la documentation nécessaire pour convaincre son siège central. Il nous exposa son projet de faire lâcher le ballon Helvetia sur la Riponne à Lausanne, et cela en faveur de l'Ecole Pestalozzi. Ce projet fut accepté par Vêtements Frey à Liestal.

Comme le lâcher du ballon Helvetia sur la Riponne était prévu pour fin avril-début de mai, nous avons proposé qu'on organise cette manifestation en corrélation avec notre collecte dans les classes primaires. L'idée fut acceptée, un comité d'action constitué, et des démarches furent entreprises auprès de la Municipalité de Lausanne et des autorités cantonales. Les autorisations nécessaires obtenues, nous avons mis au point deux concours : 1. Le « concours des ballonnets » qui se fera le jour du lâcher du gros ballon. 2. Le « concours du ballon Helvetia » qui remplacera la collecte proprement dite et qui se poursuivra du 28 avril au 10 mai. Le papillon à distribuer à vos élèves vous donnera les renseignements nécessaires sur ces concours.

L'« Action Ecole Pestalozzi d'Echichens » trouvera-t-elle auprès du public vaudois le large écho que nous espérons ? La réorganisation importante que doit subir notre établissement ne sera possible que grâce au concours de toute la population. C'est dans cet esprit que nous avons prié les entreprises industrielles et commerciales de Suisse romande de bien vouloir s'associer à notre effort en offrant des prix pour les concours. La liste publiée en troisième page de notre papillon adressé aux élèves des classes primaires vaudoises montre que cet appel a été entendu. Il reste maintenant à enthousiasmer chacun.

Que les instituteurs et les institutrices des classes primaires du canton de Vaud nous permettent de leur dire combien nous comptons sur eux pour prolonger l'effort que nous avons entrepris. Peut-être certains seront-ils tentés d'accueillir notre action en exprimant leur lassitude : « Encore une collecte de plus ». Pour vous aider à comprendre les sentiments qui nous animent, nous vous rappellerons en terminant qu'il y a 2000 enfants vaudois qui passent tout ou partie de leur enfance hors de leur milieu familial naturel. 1500 d'entre eux sont placés dans des familles qui n'ont pas toujours la possibilité de leur donner toute l'affection que l'enfance réclame. Les 500 enfants qui restent, les plus difficiles, sont placés dans 40 maisons d'éducation, presque toujours insuffisamment organisées, et alourdies par des soucis financiers.

Désirant vous aider à enthousiasmer vos élèves pour l'Action Ecole Pestalozzi d'Echichens, la Maison Esso Standard met à votre disposition gratuitement son beau film sonore en couleur « Ballon vole » accompagné d'un documentaire intéressant.

Ce film ne peut être tourné sur un appareil muet, mais seulement sur un appareil sonore 16 mm. Les classes ou les collèges possédant cet appareil peuvent s'adresser à M. Merz, gérant de Vêtements Frey

S.A., à Lausanne, qui leur fera transmettre les deux films. Les classes ou les collèges ne possédant pas cet appareil ne doivent pas craindre de présenter une demande à M. Merz. Nous nous efforcerons de trouver une solution.

Jacques Besson, directeur.

POSTES AU CONCOURS

Instituteur primaire : **Perroy.**

Institutrice primaire : **Villeneuve.**

Institutrice semi-enfantine : **Gimel.**

Maître de gymnastique : **Morges.** Outre 20 h. de gymnastique dans les classes primaires, le titulaire sera chargé d'enseigner l'histoire et la géographie dans les petites classes du collège secondaire. Entrée en fonctions : 1er septembre 1952.

Maître de classe de travaux manuels : **Orbe.**

BREVET T.M. 1952

Des séances préparatoires sont prévues pour ceux que la question intéresse. Les futurs candidats aux examens sont priés de se rencontrer à l'École Normale, le 3 mai, dès 14 h. 30.

S.V.T.M. et R.S.

GROUPEMENT SPORTIF D'INSTITUTEURS

Plaine du Rhône

Semestre d'été 1952. Horaire des répétitions

Reprise le vendredi 18 avril 1952.

Lieu : Aigle, Halle de gymnastique du Collège.

Heure : 17 heures précises.

Programme : 1. Education physique. Mise en train ; revision d'exercices du programme scolaire en rapport avec le manuel garçons et le manuel filles. — 2. Agrès. — 3. Entraînement athlétique sur le terrain : footing ; lancers : disque, javelot, balle à la lanrière. — 4. Jeux : basket-ball, volley-ball. — 5. Natation : dès l'ouverture de la Piscine d'Aigle.

Excursion : une excursion alpine de ski de printemps sera organisée en mai.

Remarques : nous lançons un pressant appel à tous les membres du corps enseignant de la région de la plaine du Rhône, instituteurs et institutrices. Nous pensons surtout aux jeunes qui doivent faire un effort pour rallier la halle régulièrement si possible.

Le président : Robert Roulin, instituteur, Vers-Vey.

Le chef technique : Claude Giroud, maître de gymnastique, Aigle.

COURS DE FOOTBALL A L'ECOLE

Comme l'an dernier, vu l'intérêt porté pour ces cours par les quelque septante participants, l'Association cantonale vaudoise de football et sa commission des juniors organiseront des cours d'enseignement du football à l'école, dans le cadre des prescriptions officielles.

Ces cours seront dirigés par deux collègues, maîtres de primaire supérieure, MM. A. Schwab et Dutoit, ce dernier instructeur de l'ASFA.

Ils auront lieu aux dates et endroits ci-après désignés, le samedi après-midi :

Villeneuve : 3 mai, pour les instituteurs de la région de l'Est.

Rolle : 10 mai, pour les instituteurs de la région de La Côte.

Yverdon : 17 mai, pour les instituteurs de la région du Nord.

Payerne : 24 mai, pour les instituteurs de la région de La Broye.

Lausanne : 31 mai.

Il n'est pas nécessaire de se munir de souliers de football ; un équipement pour la gymnastique suffit.

Les frais de déplacement et une indemnité de Fr. 5.— sont à la charge de l'A.C.V.F. — Inscriptions jusqu'au 1er mai, dernier délai, chez Albert Schwab, Av. Pélerin 15, Vevey.

Une circulaire ultérieure donnera toutes précisions utiles.

Le Comité de l'A.C.F.F.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRES DE GYMNASTIQUE

Nous organisons une excursion à ski à La Rosa Blanche les samedi et dimanche 3 et 4 mai.

Coût de la course : Fr. 25.— comprenant le transport jusqu'à Verbier, la montée en télé-siège jusqu'à Médran, la couche et le coût du bois à la cabane Montfort.

Course pour bons skieurs.

Les inscriptions sont à adresser à N. Yersin, av. Bergières 3, Lausanne, jusqu'au mercredi 30 avril.

Participation : 18. Préférence donnée aux membres de l'AVMG.

Le Comité.

TOURNOI DE BASKET-BALL

Sirène des temps modernes, **Genève** vous attend, prête à vous accueillir, toujours attrayante.

Laissez-vous séduire, chers collègues, par le charme de ses parcs, le pittoresque de sa vieille cité, et venez jouer au basket **samedi 24 mai** prochain. Inscrivez-vous jusqu'au samedi 17 mai, auprès de Jean Eigenmann, Cointrin-Genève, en indiquant, si possible, votre heure d'arrivée.

Des précisions vous seront données ultérieurement.

Pour les équipes vaudoises, hip hip hip hurra !!!

J. E.



GENÈVE

U. I. G. - MESSIEURS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 AVRIL

Le président présente les candidatures de nos collègues **Georges Girod** et **J.P. Saulnier** qui sont admis, à l'unanimité, membres actifs de notre section.

Cette assemblée a été convoquée spécialement pour l'examen du **nouveau règlement des études pédagogiques**, élaboré par le Département de l'Instruction publique.

La commission de l'Union, chargée d'examiner ce projet, présente un certain nombre d'amendements et de modifications, par la voix de notre collègue **Eigenmann**, rapporteur. Elle demande notamment :

- a) la suppression des épreuves dites de « connaissances » du concours ;
- b) la liberté académique pendant la deuxième année d'études ;
- c) la remise d'un brevet aux candidats qui sont admis à enseigner après la troisième année des études ;
- d) la participation de l'Union à la formation de nos futurs collègues ;
- e) le parrainage des candidats par des instituteurs.

Les propositions de la commission sont adoptées et, en fin de séance, l'assemblée se prononce pour la suppression des travaux de fin de stage. Ad. L.

GROUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. DAMES

Dernière leçon de dessin au tableau noir, lundi 28 avril, à 16 h. 45, Ecole de Saint-Jean.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

Cette association a eu son assemblée générale le mercredi 27 février ; à cette occasion, Mlle O. Walter, institutrice, a présenté un exposé dont voici le résumé :

« L'enseignement antialcoolique tel que nos autorités scolaires l'ont prévu pour être donné dans nos écoles primaires genevoises a pour but d'entraîner nos élèves à pratiquer une saine hygiène physique et morale. Le devoir de tout bon maître est de mettre en garde ses écoliers contre les fautes qu'ils peuvent commettre dans ce domaine et de les placer en face des dangers de l'alcoolisme.

Il faut dès le début de la scolarité, et si possible en collaboration avec la famille, s'appliquer à développer leur volonté pour en faire des hommes et des femmes forts moralement, aptes à lutter contre leurs mauvais penchants, capables de résister aux tentations et aux compagnies funestes.

Apprenons-leur à discerner le bien et le mal, le beau et le laid ; ne perdons pas une occasion de former leur jugement. Nous leur parlerons de tous les rouages de la magnifique machine qu'est le corps humain et nous leur inculquerons le respect de cette création merveilleuse qui doit permettre à l'homme le meilleur rendement dans son activité physique, manuelle, intellectuelle, spirituelle, artistique et sportive ; toutes choses que l'enfant sait bonnes, justes, utiles, belles et qui l'enthousiasment.

Le manuel « Jeunesse saine » est un excellent guide pour l'éducation et l'enseignement de nos écoliers. Il les initie à vivre une vie harmonieuse, parce que remplie utilement, sainement, agréablement pour soi, pour les siens, pour la collectivité.

L'enfant mesurera facilement le gâchis créé dans la vie d'un être qui s'adonne à l'alcool, le préjudice moral et pécuniaire qu'il cause à sa famille et à la société. Son jugement ayant été formé dès son jeune âge, il saura de lui-même tirer les conclusions et adoptera la ligne de conduite qui lui paraît juste et nous, les éducateurs qui aimons nos élèves et les désirons heureux, nous aurons fait de la bonne besogne.



NEUCHÂTEL

EXAMENS

Pour la première fois, les nouvelles dispositions réglementaires concernant les examens et les moyennes ont été appliquées. Elles n'ont point suscité de grandes réactions. Au reste, elles émanaient, dans une certaine mesure, des délibérations du Corps enseignant lui-même aux conférences officielles.

Le travail en a-t-il été simplifié pour nous, c'est peut-être discutable. Si le nombre des notes a été passablement réduit, leur structure est devenue plus complexe. En effet, la note finale n'est obtenue que par un jeu de moyennes successives. Exemple : D'une part, les notes de grammaire données par le maître au cours du trimestre fournissent une première moyenne qui se combine avec la note d'examen ; de leur côté, celles d'orthographe subissent la même fusion. Vient enfin un suprême mélange des moyennes définitives de grammaire et d'orthographe.

Or, le règlement nous oblige à forcer les moyennes à un demi-point près, dans la plupart des cas. Il se trouve donc que certains résultats peuvent être singulièrement améliorés par une succession de bénéfices que le hasard veut bien favoriser. Il est donc permis de se demander si la nouvelle formule qui cherchait à apporter plus d'objectivité et de sens psychologique a bien atteint son but. Les résultats finaux risquent d'être plus artificiels parce qu'ils sont influencés par de trop nombreux facteurs.

Mais, ne nous frappons pas. Cela ne fait que souligner le caractère caduc et toujours en évolution de nos conventions scolaires. Et après tout, n'est-ce pas heureux ?

Quant à l'examen de grammaire, il était si conforme au programme et présenté de façon si claire et simple qu'il n'a donné lieu à aucune objection. Tout au plus, dira-t-on que cet examen inédit a pu surprendre en tant qu'innovation, car pourquoi, au même titre, n'a-t-on pas introduit un examen de vocabulaire ? On s'est quelque peu étonné de cette apparition au moment où l'on parle plutôt d'allègement ou de suppression.

Peut-on exprimer le vœu, si cette expérience doit se poursuivre, que les classes à plusieurs ordres qu'une bonne pédagogie contraint à des concentrations de programmes ou parfois à une rotation sur deux ans, soient dispensées de l'examen de grammaire ou autorisées à user d'une certaine souplesse.

NOUVEAUX COLLEGUES

Quatorze bacheliers viennent d'obtenir le certificat pédagogique. C'est la première fois que ce nouveau diplôme qui confère le droit d'enseigner dans les écoles primaires du canton est délivré par l'Ecole Normale réorganisée. Il s'agit donc d'une volée historique. Voici les noms, par district, des 6 institutrices et 8 instituteurs qui entrent dans la carrière :

Neuchâtel (3) : Mmes Denise Rosset, Neuchâtel, et J.-Marie Vaucher, St-Blaise ; M. Jacques Lesquereux, Neuchâtel.

Boudry (2) : Mlle Marguerite Perrenoud, Cortaillod ; M. Samuel Guinchard, Gorgier.

Val-de-Travers (3) : Mlle J.-Marie Gentil, Fleurier ; MM. Frédy Juvet, Buttes, et Georges Muller, Couvet.

Val-de-Ruz (0).

La Chaux-de-Fonds (2) : Mlle Yvette Sester ; M. André Grandjean.

Le Locle (4) : Mlle Henriette Matthey, Le Locle ; MM. Claude Grandjean, La Brévine, Willy Huguenin et Claude Jaquet, Le Locle.

Nombre très insuffisant pour répondre à tous les besoins. On nous dit qu'heureusement les entrées dans les gymnases pédagogiques seront en quantité très réjouissante ce printemps.

Bienvenue à nos jeunes collègues dans les rangs du corps enseignant et bientôt, nous l'espérons, dans la S.P.N.

W. G.

DEMISSION

Notre excellent collègue, **M. Marcel Billod**, nous quitte après avoir enseigné 43 ans au Cerneux-Péquignot. Une belle carrière, toute passée au sein d'une population qui sut apprécier les qualités diverses de son instituteur. M. Billod s'intégra admirablement à la vie campagnarde, en comprit les préoccupations, les besoins, les goûts. Aussi, chacun lui vouait-il sympathie et respect. C'est dire que son départ provoquera d'unanimes regrets. N'est-ce pas un privilège, pour une localité, de bénéficier d'une influence culturelle, morale, éducative constante pendant quatre décennies ? M. Billod est un homme qui avait parfaitement saisi le sens de sa vocation. Sa fidélité a été un grand bien pour son village qui lui en est très reconnaissant. Nous le sommes aussi, tant à cause de son exemple que de l'intérêt qu'il a toujours prêté à la S.P.N.

Nos vœux cordiaux pour une retraite longue et paisible l'accompagnent, avec toute notre amitié.

W. G.

JURA BERNOIS

SECTION BIENNE - LA NEUVEVILLE

Cette section s'est réunie dernièrement à Bienne. A l'ordre du jour, beaucoup d'administratif : des félicitations aux collègues retraités ainsi qu'à ceux qui ont accompli 40 ans ; une démission et une admission ;

un substantiel rapport présidentiel ; le renouvellement du comité (G. Rollier, maître secondaire, devenant président) ; l'augmentation de la cotisation de section de Fr. 1.— ; des projets de synode d'été ; un rapport très précis de M. Berberat, inspecteur, à propos de la future loi sur les traitements. Le tout, dans une ambiance agréable, familiale même, puisque quelques dames... tricotaient !

(Merci sincère au correspondant de cette section qui, une fois de plus, a pensé à notre journal romand !)

RETRAITES

Parmi les nombreux collègues qui ont quitté l'enseignement ce printemps, nous pouvons aujourd'hui citer : Mlle Guéniat, maîtresse secondaire, Moutier ; Mlle Gétaz, maîtresse secondaire, Bienne ; M. Droz, professeur à l'École normale, Delémont ; M. Rollier, maître secondaire, Reconvilier ; M. Thiébaud, directeur de l'École secondaire, Bienne ; M. Villos, instituteur, Bienne.

A ces collègues, qui furent tous félicités et remerciés selon l'usage, l'Éducateur adresse aussi ses vœux. La S.P.J. est fière de ces fidèles serviteurs qui ont enseigné pendant 40, 45, 46, 47 ou 48 ans.

DANS NOS ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet aux écoles normales de Porrentruy et Delémont se sont terminés mercredi 2 avril. Une volée d'instituteurs et d'institutrices va entrer dans la carrière, au moment où l'on a particulièrement besoin de ces jeunes forces. Les effectifs des classes ont tendance à baisser — on ne voit plus guère de classes de 40 et 50 élèves — et la nouvelle loi sur l'école primaire favorise cette réforme de l'enseignement. D'autre part, il faudra créer de nouvelles classes, lorsque le contingent des nouveaux élèves sera normal, soit dès 1953 ; cette année, les trois quarts seulement du contingent sont entrés en classe, par suite de la nouvelle détermination de l'âge d'entrée : 6 ans au 31 décembre.

La Commission des examens de brevet s'est déclarée, en général, satisfaite du résultat des épreuves. Par l'organe de son président, M. Reusser (remplacé à Porrentruy, pour cause de deuil, par M. Baumgartner, maire de Bienne), elle a adressé des vœux chaleureux à cette phalange de jeunes maîtres et maîtresses, dont voici la liste :

Institutrices, Mlles Lucette Bandelier, Sornetan ; Liliane Barbezat, Bienne ; Arlette Delisle, Bienne ; Huguette Droz, Orvin ; Lucy Emery, Tramelan ; Josiane Etique, Porrentruy ; Germaine Héring, Moutier ; Marie-Thérèse Lovis, Delémont ; Louise Luthert, Saint-Imier ; Suzèle Monnier, Bienne ; Jacqueline Morel, Saint-Imier ; Josette Riva, Moutier ; Gisèle Stäuble, Courrendlin ; Marcelle Widmer, Moutier.

Instituteurs, MM. Brahier Francis, Beurnevésin ; Cordey Pierre, Delémont ; Gerber Willy, Reconvilier ; Haeberli Raymond, Reconvilier ; Musy Jean-Pierre, Bévillard ; Oeuvery Denis, Moutier ; Petignat André, Les Cerlatez ; Serquet Jean-Claude, Court ; Chapatte Jacques, Courfayve ; Negri Maxime, Les Genevez.

Nos bons vœux les accompagnent !

Partie pédagogique

SCOUTISME ET ÉCOLE¹

Il peut sembler curieux, au premier abord, de vouloir rapprocher ces deux termes, ces deux activités des jeunes de ce siècle. Scoutisme, école (on devrait peut-être dire mieux, école-scoutisme) deux institutions qui semblent si différentes l'une de l'autre, et pourtant toutes deux visent un même but : la préparation, la formation du futur citoyen. Dès lors on peut se demander ce que l'un pourrait apporter à l'autre, quelle pourrait être l'influence de l'un sur l'autre (ou de l'une sur l'autre !), si ces deux institutions doivent collaborer, ou si par trop différentes quand même elles doivent travailler chacune de son côté.

Nombreuses sont les études, les articles parus à ce sujet, nombreux sont les essais d'adaptation du scoutisme à l'école tentés par les milieux scouts comme par les milieux scolaires.

Il est dès lors heureux que Madame Collet, Docteur en philosophie, ait choisi ce problème pour sujet de sa thèse. A ma connaissance, jamais étude si complète n'a été faite ; c'est le mérite de Madame Collet que d'avoir réuni dans un même livre ces essais épars et d'avoir essayé d'en tirer des conclusions.

Cheftaine louveteau et institutrice, elle était bien placée pour le faire, pour expérimenter elle-même le scoutisme à l'école. Elle l'a fait avec enthousiasme, mais avec des enfants trop jeunes, elle le reconnaît elle-même. C'est dire que certaines difficultés ne lui ont pas été épargnées. C'est dire que le problème du scoutisme à l'école reste posé, qu'il est un problème très complexe, si complexe que dans l'état actuel de l'école je le crois insoluble.

Mais donnons un aperçu de ce livre.

La première partie « **Historique et Théorique** » intéressera spécialement les scouts eux-mêmes, comme toute personne qui voudrait se documenter sur leur activité. L'auteur fait un exposé de ce qu'est le scoutisme dans le monde et en Suisse plus particulièrement, quels en sont les principes et la méthode. S'appuyant sur une bibliographie fouillée, c'est là une nouvelle et bonne explication de ce que peut être ce mouvement, de ce qu'il essaie d'être.

Puis l'auteur montre les buts du scoutisme et les buts de l'école, les plaçant tout d'abord en parallèle, les opposant ensuite, et se demandant enfin : Peut-on utiliser la méthode scout à l'école ?

Devant les difficultés qui s'élèvent, je pense que Mme Collet a raison de dire que : « ... la méthode scout peut rendre de grands services à l'école ; nous voyons d'emblée que son application intégrale soulève de très grosses difficultés ».

Quelles sont ces difficultés ?

Le caractère obligatoire de l'école alors que le scoutisme est librement pratiqué ; la position et le rôle du maître qui ne peut que diffi-

¹ Thèse de Mme Collet, Edition Plancher, Bonneville. En vente chez l'auteur (Athénée 35, Genève. Prix 5 fr.

cilement adopter l'attitude du « grand frère » qu'est le chef éclaireur ; le fait que la classe est généralement un local fermé alors que le scoutisme se joue essentiellement en plein air ; le fait qu'il est rare de trouver les « meneurs » dans une classe, d'où extrême difficulté de créer des équipes, ou patrouilles au sein d'une classe ; le fait que le scoutisme est un jeu et que l'école reste un travail sérieux. Mme Collet a fort bien montré la chose, concluant : « Posons donc une fois pour toutes le scoutisme comme un complément souhaitable de l'école ».

Dans la deuxième partie « **Expériences** » Mme Collet opère une synthèse des diverses expériences et recherches faites dans ce domaine jusqu'à ce jour. Elle classe ces expériences sous quatre rubriques.

a) **le scoutisme milice**. En effet il était utile de rappeler combien les mouvements de jeunesse des pays totalitaires avaient pris de méthodes du mouvement scout, tout en rejetant ce qui ne leur convenait pas.

b) **les troupes scoutées adjointes aux internats ou externats**. Partout les unités scoutées rattachées à une institution scolaire fonctionnent à la satisfaction des deux parties. Mais elles doivent être absolument libres d'action pour que leur activité reste « une activité de temps libre qui prépare l'utilisation intelligente des loisirs par le développement des goûts personnels ».

c) **scoutisation des méthodes en classe**. L'école a largement utilisé les procédés scouts, et Mme Collet cite les nombreuses expériences faites dans ce domaine, soit en Angleterre, soit en France, soit en Suisse (et Genève notamment) et termine par sa propre expérience à l'école Bertrand de Genève. Elle a désiré développer ses élèves en vue des cinq buts que se propose le scoutisme : recherche de Dieu, développement du caractère et service du prochain, développement intellectuel, santé, habileté manuelle. Elle l'a fait en adaptant le louvetisme et ses méthodes, en laissant de côté l'histoire de Mowgli et de toute la jungle, en remplaçant celle-ci par l'histoire des **Claques-Patins** de Marie Colmont. Les enfants ont vécu cette histoire pendant toute l'année, ont formé des équipes portant les noms des héros de cette aventure, équipes qui ont alors rivalisé dans leur tenue, leurs travaux, etc. Mme Collet a dû constater que ses équipes fonctionnaient moins bien qu'une sizaine louveteau : l'esprit d'équipe et l'entraide n'ont pas été obtenus comme elle l'aurait voulu. Pourquoi ? Ses élèves étaient trop jeunes. Constatons-le, et Baden-Powell, le fondateur du scoutisme, l'avait bien compris lorsqu'il créa son mouvement : A l'âge louveteau, la sizaine n'est pas le groupe de copains, l'unité forte et indépendante que devient la patrouille éclaireur. Ce n'est qu'à partir de 10-11 ans, voire 12 ans, que l'enfant accepte d'être dirigé par un camarade, généralement plus âgé ou en tout cas plus « calé ». De sorte que Mme Collet déconseille justement de commencer un travail par équipe, de créer des équipes avant l'âge de 9 ans. J'irais, quant à moi, jusqu'à 10 ou 11 ans. Dommage que l'auteur n'ait pas pu poursuivre son expérience plus de deux ans et surtout la vivre avec des élèves plus âgés. Nous sommes certains qu'elle aurait été fort intéressante.

Une remarque encore pour terminer : On dit que le scoutisme est

une méthode d'éducation. Certes je ne le nierai pas, mais il est plus que cela : il est avant tout une **manière de vivre**, une **manière d'être**. Toutes les personnes qui, à ma connaissance, ont essayé d'appliquer le scoutisme à leurs classes (et j'en suis) ont passé auparavant par le dit scoutisme. Ils ont pris cette manière de vivre, cette manière d'être et tout naturellement l'inculquent à leurs élèves. C'est pourquoi généralement leurs expériences réussissent. Mais un adulte qui n'a pas passé sa jeunesse parmi les scouts aura beaucoup de peine à appliquer le scoutisme dans une classe parce qu'il ne saura pas « tirer toutes les ficelles » qui font que « cela tourne rond ». Et c'est pour cette raison que je m'oppose à Mme Collet lorsqu'elle propose, dans ses conclusions, que les candidats à l'enseignement fassent des stages pratiques dans les mouvements de jeunesse au cours de leurs études pédagogiques. En ce qui concerne le scoutisme, ce n'est pas dans un stage (forcément obligatoire !) que l'on peut apprendre vraiment ce qu'est le scoutisme. Il faut y avoir vécu, il faut y avoir dirigé des garçons ou des filles.

Concluons : l'école peut prendre beaucoup au scoutisme, elle ne peut tout y prendre. Et là je rejoins Mme Collet lorsqu'elle pense que c'est surtout dans ses activités de plein air, dans l'organisation des loisirs scolaires (récréation après-midi de plein air — excursions — j'ajoute colonies de vacances) que le scoutisme peut et doit influencer l'école. A côté de cela, il faut que scoutisme et école collaborent, que l'école accepte l'influence du scoutisme, que les membres du corps enseignant respectent le mouvement et les efforts que font les chefs pour former leurs jeunes. Mais en contre-partie, il faut aussi que le scoutisme ne méconnaisse pas l'école, que les chefs éclaireurs respectent les exigences de l'école en ne rendant pas leurs activités trop fatigantes, trop absorbantes, en sachant soutenir les instituteurs, les institutrices, qui eux aussi veulent éduquer — former pour l'avenir une jeunesse forte, saine et libre.

J.-J. Dessoulavy.

LA QUESTION DES DEVOIRS A DOMICILE

Adversaire des abus dont je suis le témoin, je reste partisan des devoirs à domicile soumis aux conditions suivantes :

- 1) Ils sont effectués par les écoliers eux-mêmes — sans l'aide des parents qui n'ont point à expliquer les travaux mais seulement à en contrôler la réalisation.
- 2) Ils sont profitables à celui qui les exécute — contribuant au développement des aptitudes et à la solidité des connaissances.
- 3) Ils sont dosés selon la disponibilité psychologique que peuvent offrir des adolescents ou des adolescentes rentrant à la maison vers 1630 ou 1700 et ayant parfois d'autres obligations.

* * *

Avec le droit de priorité, la langue maternelle doit bénéficier d'un complément post-scolaire et, grâce à des exercices revus régulièrement,

on remédiera en partie aux anémies orthographiques. En exemple, voici un début sur les verbes en **oyer** :

Je lui envoie, tu me tutoies, il les emploie, nous leur envoyons, vous le tutoyez, il faut les employer. Cet ouvrier nettoie la voie. Nous nettoyons les rayons de l'armoire. Ce chien aboie de joie. Il cherchait les noix sous les noyers. La côte de Savoie ; la côte savoyarde. Un oiseau de proie tournoie dans le ciel. On voyait tournoyer les feuilles. Les nuages rougeoient. Nous voyions le ciel qui rougeoyait.

* * *

Il est nécessaire d'indiquer la façon de travailler à la maison. S'agit-il de confirmer l'allemand entendu à l'école, il faut dans ce but que le garçon ait sous les yeux les expressions allemandes et leur traduction. Son devoir consistera à cacher alternativement le français ou l'allemand, à refaire seul le passage d'une langue à l'autre, et à vérifier lui-même cette traduction ou cette rétroversion.

Exemple : Ein Vater und seine Tochter. Eine Tochter und ihr Vater. Eine Mutter und ihr Sohn. Ein Sohn und seine Mutter. Ein Bruder und seine Schwester. Eine Schwester und ihr Bruder. Der Schwan und seine Federn. Die Ente und ihre Federn, etc., etc.

* * *

Les problèmes d'arithmétique contiennent une injustice pour les élèves ne trouvant aucun secours à la maison. Mieux valent des leçons à étudier dont voici quelques variantes :

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| a) 8 fois 90 = 720 | 9 fois 60 000 = 540 000 |
| 70 fois 70 = 4900 | etc., etc. |
| b) les 0,3 de 1100 = 330 | les 0,03 de 4000 = 120 |
| les 0,002 de 35 000 = 70 | etc., etc. |
| c) 1 : 0,01 = 100 | 100 : 0,01 = 10 000 |
| 0,01 : 10 = 0,001 | 0 : 10 = 0, etc., etc. |

On écrirait ainsi de nombreux travaux disposés en colonnes pour que l'élève puisse cacher les résultats et s'entraîner à les recalculer. A l'usage, cette répétition orale des éléments opératoires se montre aussi précieuse que facile à contrôler et l'on imagine vite que le procédé s'étend à tous les étages de l'arithmétique ou de l'algèbre.

* * *

La culture générale dit une vision et une compréhension acquises qui sont l'opposé d'un verbalisme fallacieux.

En instruction civique, par exemple, un effort de quelques minutes par quinzaine permet d'entretenir le sens des termes principaux :

Une élection est un choix ; une votation est une acceptation ou un refus. Le budget est le tableau des recettes et des dépenses prévues.

Le droit d'avoir le dernier mot, c'est le droit de referendum. Le droit de proposer le premier mot, c'est le droit d'initiative (comparer initiative et initiale), etc.

* * *

Accordons à la chimie trois leçons hebdomadaires et une heure par semaine à domicile. Ici encore, pas question de mémoriser des listes de propriétés ou de formules, mais, au contraire, de refuser le fatras quantitatif qui dégoûte de l'étude et qui ne semble inventé que pour fabriquer des récitations.

Que faire alors ? Tout simplement DE LA chimie et non pas LA chimie — insistant sur le plein sens des notions cardinales — veillant à la croissance organique et rationnelle du savoir — décidant que ces élèves de 18 ou 19 ans n'auront à se souvenir que du 10 à 20 % de ce qu'ils ont vu et entendu. Car l'intelligence est une souveraineté — une domination des détails par le rayonnement de quelque idée ou de quelque hypothèse.

Selon cet esprit, l'heure de chimie à domicile se passera : 1. à revoir les explications qui éclairent les concepts décisifs ; 2. à acquérir une petite nomenclature ; 3. à refaire des problèmes compris et rédigés en classe ; 4. à relire des passages qui ne doivent pas être connus explicitement mais dont la lecture enracine et conforte ce qui doit être su et conservé.

* * *

En physique, en sciences naturelles, en géographie, en histoire, en littérature, ce sera la même position : — Pour les devoirs à domicile qui augmentent le potentiel et la lumière de ceux qui s'y appliquent — contre le moulin à néant du psittacisme qui remplace la beauté des choses par la satiété des notions.

Ce principe s'étend à l'enseignement de la philosophie, à l'introduction de la logique et de la métaphysique.

A mon avis, chaque paragraphe de cette initiation devrait commencer par **la lente dictée** d'un résumé pédagogique servant ensuite de thème à une discussion commentée.

Ceci admis, le labeur extrascolaire comporterait : 1. la méditation de ce qui a été écrit dans le cahier ; 2. la lecture progressive de pages choisies dont le vocabulaire aura été analysé ; 3. la mémorisation graduelle d'un très petit bagage d'histoire de la philosophie.

Pratiquement, les résumés envisagés ici constituent **la présentation didactique** d'une question ou d'une thèse et **c'est la façon dont les élèves y mordront qui influencera le style de leur rédaction.**

En voici un exemple :

La certitude est l'état de l'esprit adhérent à une idée soit par conviction subjective soit par évidence objective. En conséquence, nul ne peut déclarer qu'il doute de tout. Car cette affirmation n'est plus un doute et son auteur se contredirait.

Non, répond le subjectivisme. Car la connaissance est une activité humaine qui déforme la réalité et nos raisonnements ne sont qu'un inséparable mélange de moi et de non-moi.

A cette négation on répond que son auteur affirme savoir ce qu'est la connaissance ; qu'il entend exprimer sans erreur ce qu'est une certaine réalité appelée connaissance ; que donc cet auteur se contredit ; et qu'il faut ou se taire ou admettre la validité de quelques jugements fondamentaux.

Non, répond l'existentialisme. Car l'homme n'est qu'une passion inutile dans un monde absurde.

A cela, on réplique que cette dernière affirmation est donnée comme une vérité valable en tout lieu et en tout temps ; que par elle son auteur avoue la valeur de son intelligence et de son jugement ; qu'il estime donc que le monde est compréhensible au moins partiellement ; que donc l'homme est capable de vérité.

Georges Durand.

Vie enfantine

SALLE D'ATTENTE

La petite sœur a un capuchon rouge, le petit frère un bonnet bleu. Ils ont ouvert la porte de la salle d'attente en entendant mes pas sur les dalles de la petite gare. Pour me souhaiter le bonjour, ils ont eu deux grands sourires, sous deux paires d'yeux bruns et vifs comme ceux d'un écureuil. Ils ne me connaissent pas ; mais pour eux, je ne suis pas un étranger, une visite seulement, qu'il faut accueillir aimablement sur le seuil de « leur » demeure. Car ils se sentent chez eux dans cette salle vide, dont ils sont les seuls hôtes à cette heure. Et c'est la porte de leur « intérieur » qu'ils m'ouvrent de l'air le plus engageant du monde...

Maintenant, ils doivent regretter déjà cette intrusion dans le monde qu'ils s'étaient créé. La salle a perdu son intimité avec ce nouvel arrivant ; elle est redevenue ce qu'elle était : une simple salle d'attente, dans une petite gare, avec son calorifère au milieu, son odeur, ses affiches pleines de soleil et sa buée sur les vitres...

Alors, les deux gosses se tiennent dans un coin, tout muets et pleins de regards ; ils se font tout petits et tout sages. Mais les voici qui complotent à voix basse devant le distributeur automatique. Plein d'attraits, ce distributeur automatique ! Tout d'abord, il est d'un bleu éblouissant, et puis, il y a un miroir, un peu trop haut pour des moutards, et puis une poignée, et puis on peut y lire de beaux noms prometteurs : cachous, pastilles à la menthe, jus de réglisse, chocolat, caramels... A travers une vitre, on aperçoit les petites boîtes empilées. Quelle abondance de trésors ! Il y a aussi des fentes par lesquelles, en glissant, des pièces de monnaies peuvent se transformer en clés des trésors...

— Si on tirait des caramels ? (Le petit homme prend une décision et la direction des opérations).

— Il faut vingt ! (La petite femme tempère ce zèle de ses objections et de sa raison).

— J'ai de l'argent, moi ! (Il a conscience de ses responsabilités).

— T'as combien ? (Intérêt... et esprit pratique).

— Deux pièces de dix ! (Il sait compter, non !).

— Mais il faut une pièce de vingt ! (Un peu déçue... un peu heureuse aussi, de prouver son importance, car, elle entrevoit déjà une solution...)

— Ah !... (Franchement déçu par ce problème apparemment insoluble).

— Si on « lui » demandait de changer ? (« lui », il ne peut s'agir que de moi) — Vas-y !

— Vas-y, toi !

— Non, toi ; c'est toi qui as l'argent !

Je suis très heureux d'avoir une pièce de quatre sous dans mon porte-monnaie.

Voici de nouveau mes petits bonshommes en arrêt devant la merveille aux merveilles...

— (Très important, le petit homme va glisser la pièce dans une fente, mais sa sœur arrête son geste :)

— J'aimerais des pastilles à la menthe, il y en a davantage.

— Les caramels, ça dure plus longtemps !

— Ou bien, on prend des cachous ?

— Les caramels sont meilleurs...

— ... ou bien du chocolat ? Il y a une image... (décidément, la voilà bien l'indécision féminine ; ... et la résistance commence à faiblir devant l'assaut de tant d'évocations !)

Le train qui arrive, laisse une boîte dans le distributeur et 20 centimes dans la poche du garçonnet. Il clôt également les débats.

Mais qui ne parierait pas que le petit frère aurait cédé finalement à l'éventail des tentations, savamment déployé par sa sœur... !

Michel Béranek.

Feuillets de vues aériennes de la Suisse

RECTIFICATION

Les titres des feuillets 14 et 15 ont été intervertis. La commission de géographie de l'U. I. G. s'excuse infiniment d'avoir laissé passer cette erreur de l'imprimeur et remercie notre collègue Curtet de Lausanne de la lui avoir signalée.

Nous rectifions donc et précisons :

Feuille 14 : **La plaine du Rhin** vue du N.-O.
(entre Sargans et Ragaz).

Feuille 15 : **La vallée du Rhin** vue du Sud
(entre Sargans et Buchs).

J.-J. Dessoulavy.

Partie pratique**ESSAI DE SÉRICICULTURE**

Nous avons fait l'expédition des « graines » de ver à soie ; ceux qui auraient été oubliés voudront bien nous aviser. Les retardataires peuvent encore en obtenir.

LA NATURE, EN MAI**Quelques observations**

Prendre un très jeune saule, l'arracher, mettre ses branches en terre et ses racines en l'air ; entretenir de l'humidité tout autour. Noter ce qui se passe après une, deux, trois semaines.

Couper une branchette de saule et la planter dans le sol ; arroser et examiner ce qui se passe après 8 jours, 15 jours, un mois.

Examiner ces flocons blancs qui sont encore suspendus aux branches ou qui jonchent le sol. Faire les remarques qui s'imposent. — Comparer une des graines que ces flocons contiennent avec la graine ailée du pissenlit.

Observer la tige du haricot et celle du liseron ; examiner comment elle grimpe et s'accroche. — Mêmes observations avec d'autres plantes grimpanes : pois, vigne — lierre, glycine — vigne vierge, houblon. Noter dans quel sens les tiges s'enroulent.

Apprendre à reconnaître quelques plantes :

- a) **dans les bois, les buissons et les haies** : par ex. stellaire des forêts, ficaire printanière, pulmonaire officinale, parisette à 4 feuilles, véronique officinale ;
- b) **dans les prés et le bord des chemins** : par ex. gaillet gratteron, capselle bourse à pasteur, lamier blanc et pourpre, plantain lauréolé, chéridoine éclair, muscari, fumeterre...
- c) **dans les lieux secs** : euphorbe petit cyprès, potentille printanière, lotier corniculé, anthyllide vulnéraire, pimprenelle sauguisorbe, polygale commun ;
- d) **dans les endroits humides** : cinsoude officinale, cresson officinal, populage officinal, benoîte des ruisseaux.

Comparer la capsule de la violette à celle de la primevère ; les dessiner et les coller à côté du dessin.

Observer combien chaque bourgeon de pommier ou de poirier a donné de fruits ; rechercher ce que sont devenues les autres fleurs.

Examiner les fleurs du houx. Où sont-elles placées ? Comment sont-elles disposées ? Combien chacune compte-t-elle de pétales et d'étamines ?

Découvrir les fleurs à pistil des noyers disposées en général par groupes de trois surmontées chacune de deux stigmates plumeux.

Comparer la fleur du sainfoin et la feuille du fraisier et celle de la ronce ; celle du sainfoin et celle du genêt ; celle du chou et du haricot.

Quels oiseaux nichent dans les arbres du jardin ? dans les haies ? dans les taillis ? sur le sol ? dans les grands arbres des bois ? dans les trous des murs ou des rochers ?

Chenilles

Remarquer aux branches des rosiers sauvages ou des pommiers des paquets blanchâtres renfermant des chenilles. Noter la couleur des chenilles, de quoi elles vivent et comment elles sortent de leur nid (Hyponomente).

Remarquer, à fin mai, à l'aisselle des branches de saule, un liquide bulleux ressemblant à de la salive. Examiner ce qu'il contient.

Observer parmi les feuilles du peuplier et de la vigne celles qui sont roulées en forme de cigare ; essayer de voir l'insecte qui les fabrique (Rynchite).

Faire de même avec les feuilles du tilleul, du pommier, du saule.

D'après « Comment faire observer nos élèves ».
(Genève, édit. Atar.)

PREMIER PRINTEMPS

*J'ai passé hier par la forêt...
Un ruisseau courait sous le lierre.
J'ai cueilli quatre primevères
Et j'ai fait mon premier bouquet.*

*Le vent bruissait dans les sapins
Et balançait leurs fines pointes,
Un geai bleu répétait sa plainte
Et j'ai dit : — Printemps, tu reviens !*

M. Porchet.

LES REACTIFS CHIMIQUES

Les réactifs chimiques sont des substances permettant de découvrir la nature de corps inconnus, ou d'affirmer la présence de corps déterminés. Selon les cas, les réactifs font apparaître, changer ou disparaître une *coloration* ; très souvent, ils donnent naissance à un *précipité*, dû à la formation d'un corps insoluble qui trouble le liquide, puis se dépose.

Voici quelques expériences très facilement réalisables, et au prix d'une dépense minime.

Matériel nécessaire : des éprouvettes, une lampe à alcool et quelques produits chimiques (quantité infime), dont les noms barbares ne doivent effrayer personne !

Une coloration apparaît

1. **Amidon.** — Délayer un peu d'amidon en poudre dans de l'eau. Une goutte de teinture d'iode fait apparaître une coloration bleue intense. *L'iode est le réactif de l'amidon.*

La coloration change

2. **Acides.** — Quelques gouttes de teinture de tournesol (bleue) virent au rouge dans une solution étendue d'un acide ou dans du vinaigre (acide acétique). C'est un exemple d'*analyse qualitative*. *La teinture de tournesol est le réactif des acides.*

Décoloration

3. **Matières organiques.** — Dissoudre une très petite quantité de permanganate de potassium dans de l'eau distillée et diluer jusqu'à l'obtention d'une solution rosée très pâle. Chauffer, puis ajouter peu à peu de l'eau contenant des matières organiques (rivière ou lac). La coloration rose disparaît. *Le permanganate de potassium est le réactif des matières organiques.*

4. **Vitamine C.** — Dissoudre un comprimé de dichlorophénol-indophénol dans 20 cm³ d'eau environ ; on obtient une solution d'un bel indigo. Verser goutte à goutte un peu de jus de citron. Quand un milligramme de vitamine C a passé dans la solution, celle-ci est décolorée.

Essai avec d'autres jus de fruits, frais et cuits. C'est un exemple d'*analyse quantitative*.

Un précipité apparaît

5. **Gaz carbonique.** — L'air expiré, chargé de gaz carbonique, trouble l'eau de chaux, par suite de la formation d'un précipité blanc de carbonate de calcium ou calcaire. *L'eau de chaux est le réactif du gaz carbonique.*

6. **Sels de calcium.** — Dissoudre un peu d'oxalate d'ammonium dans de l'eau distillée. Quelques gouttes de cette solution dans une eau calcaire font apparaître un léger nuage. (Précipité blanc d'oxalate de calcium). *L'oxalate d'ammonium est le réactif des sels de calcium.*

7. **Sulfates et acide sulfurique.** — Dissoudre un peu de chlorure de baryum dans de l'eau distillée ; verser quelques gouttes de ce liquide dans une solution étendue d'acide sulfurique (aussi sulfate de cuivre ou de fer). Un précipité blanc de sulfate de baryum trouble le liquide. *Le chlorure de baryum est le réactif des sulfates.*

8. **Chlorures et acide chlorhydrique.** — Préparer une solution de nitrate d'argent dans de l'eau distillée. Un précipité blanc de chlorure d'argent, qui noircit lentement à la lumière, apparaît si l'on ajoute quelques gouttes de ce réactif à de l'eau salée ou additionnée d'acide chlorhydrique. *Le nitrate d'argent est le réactif des chlorures.*

9. **Glucose.** — Se procurer dans une droguerie ou pharmacie de la liqueur de Fehling (2 solutions séparées). Au moment de l'expérience, mélanger environ 5 cm³ de chaque solution et chauffer jusqu'à ébullition. Y verser alors goutte à goutte un jus de fruits ou de carotte. Le glucose fait apparaître un précipité brun-rouge d'oxyde cuivreux. Une solution de sucre (saccharose) ne fait pas apparaître de précipité. *La liqueur de Fehling est le réactif du glucose.*

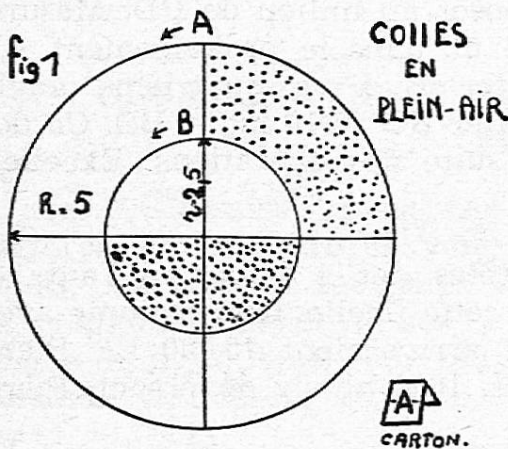
Les indications ci-dessus sont destinées au maître, qui pourra d'ailleurs les retrouver dans tout traité de chimie ; à lui de montrer le

champ d'application des réactifs : biologie, alimentation, hygiène des eaux, agronomie, industrie, etc. ; à lui aussi de multiplier les essais, que les élèves ne manqueront sans doute pas de lui proposer. S'il désire tirer un résumé de la leçon, qu'il le fasse plutôt par des croquis, en choisissant les exemples les plus frappants.

J.-J. Despond.

POUR LE PLEIN-AIR

... ou pour le jour de géométrie. Ces figures peuvent se dessiner à la craie sur une route asphaltée... et déserte ; au bâton, dans la cour, après la pluie ; à la sciure, sur le terrain de gym ; ou encore à l'aide de bandes blanches sur un pré bien vert : cela fait vaudois.



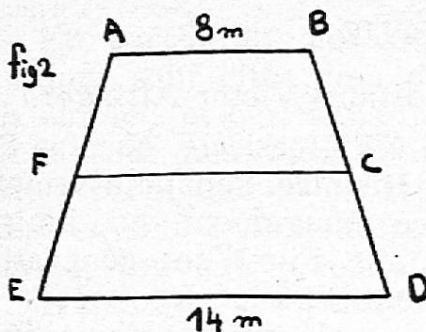
Les cotes des figures 1 et 2 varieront suivant le terrain dont on dispose.

1. Les 2 cercles étant tracés, poser Jacques en A et André en B. Chacun d'eux, au signal, tournera autour de son cercle, A une fois, B deux fois. Qui gagnera ? Qui a eu le plus long parcours ? Qui a été avantagé ? Quel rapport y a-t-il entre les 2 rayons ?... les 2 circonférences ?

Passons aux surfaces. Combien la couronne vaut-elle de fois le petit cercle ? (ce qui conduira à calculer les aires des 2 cercles, à voir que le rapport des aires est le carré du rapport des rayons. Si R et r sont des nombres simples, les forts en calcul oral auront vite trouvé ; si non, un bloc-notes et un crayon feront l'affaire).

Autre question : Des 2 surfaces pointillées, ou hachurées, laquelle est la plus grande. Essayer de trouver leur rapport !

(Couronne = 3 petits cercles. $\frac{1}{4}$ de couronne = $\frac{3}{4}$ de petit cercle. Rapport des 2 aires $\frac{3}{2}$.)



2. Le trapèze étant tracé, poser des lettres en carton ; les explications seront plus simples.

Jacques va marcher suivant ABCDE. André suivant AFCFE. Qui sera le premier en E.

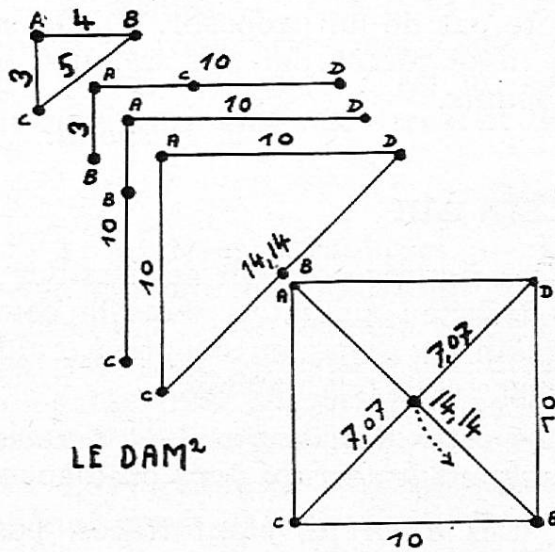
Essayer. Synchroniser les vitesses si possible. Pourquoi arrivent-ils ensemble ? Chacun a parcouru un côté $AE = BD$. Jacques a fait $AB + DE$ et André a fait 2 fois FC.

D'où : Sommes des bases = 2 FC FC, base moyenne est la moitié de $AB + ED$. cqfd.

Vérifier à la chevillette que FC est à mi-distance des bases

Reprendre les 2 trajets sous forme de concours, à cloche-pied, à 4 pattes ou comme il vous plaira.

3. Construire un DAM².



jouer. De retour en classe, rédiger la suite des opérations. Excellent exercice de précision !

Et encore, pour des grands.

Faites passer une ficelle par les têtes des 4 jalons, à l'aide de punaises... ou contentez-vous d'imaginer cette ficelle. Quel volume avez-vous ainsi délimité ? A quelle hauteur arriveraient 75 000 l. ? Pierre qui mesure 1,58 m. est dans ce réservoir. 1600 hl. s'y déversent. Pierre a-t-il son fond ?

R. Renaud.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la Littérature européenne, par Nicolas Ségur. Œuvre posthume publiée par les soins de Paule Lafeuille. Préface d'André Chevrillon, de l'Académie Française.

Tome IV

L'ÉPOQUE ROMANTIQUE

1 vol. in-8 carré, fr. 8.85 ; rel. fr. 13.65. Editions Victor Attinger.

Ayant décrit l'aurore du romantisme au XVIII^e siècle, Nicolas Ségur relate, dans ce quatrième volume de son **Histoire**, l'épanouissement, à travers les différents pays d'Europe, de ce mouvement qui, malgré des reculs et des éclipses, dura plus de cent ans. Fils d'une génération sanglante, généreuse et chimérique, les romanciers et les poètes de cette époque de renouvellement expriment leurs déceptions, leurs états d'âme orageux ou foncièrement pessimistes et leur désir d'évasion, dans un délire d'égoïsme. On assiste à l'exaspération du moi. Le sentiment, la libre expansion et l'imagination l'emportent sur la raison et la mesure.

Les **lakistes** anglais reviennent à la nature, aux humbles et à la simplicité. Les Allemands, influencés par leur philosophie, s'orientent vers l'idéal forcené ou la fantaisie pure. En France, Mme de Staël

introduit le cosmopolitisme, et Châteaubriand exprime en un verbe somptueux sa maladive tristesse. L'Angleterre, avant de produire le représentant-type du romantisme satanique, Lord Byron, fait cadeau au monde de deux poètes inégalés : Shelley et Keats. Les traductions se multiplient, comme les voyages, les semences romantiques fécondent l'Europe entière, et les influences s'entre-croisent.

Dans ce volume, comme dans toute l'**Histoire de la Littérature Européenne**, Nicolas Ségur a le don d'agir sur son lecteur par l'accord qu'il établit entre ce qu'il y a de plus élevé en celui-ci et l'élément de beauté contenu dans les productions qu'il expose, analyse et commente avec autant de clarté que de simplicité. Quant on referme son livre, on se sent meilleur et quelque peu fier d'être homme. C'est là l'un des nobles effets de cette œuvre d'un penseur qui voua sa vie et son art à l'étude des œuvres d'une partie du monde.

Paule Lafeuille.

GLOSSAIRE DES PATOIS DE LA SUISSE ROMANDE

24e fascicule

Le « Glossaire » n'est pas une liste sèche de termes patois ; il s'efforce au contraire de voir, à travers les mots et leur histoire, les objets, travaux et coutumes indigènes du peuple romand, les traits de sa psychologie et de son histoire tels qu'ils ont pris corps dans la langue du pays. Ainsi ceux qui s'intéressent à l'**ethnographie de la Suisse romande** trouveront dans le 24e fascicule une ample documentation sur :

- la « brante » et le « brantard » (brinta, brintare),
- le broc ou « brochet » avec ses multiples formes et emplois (brotsè, page 839),
- le « brisoloir » servant à rissoler les châtaignes (bresolyao, p. 785),
- les anciennes marmites en airain, leur forme et leur provenance (bronze et famille, pages 829-832, spécialement 831).

En parcourant ces articles, on constatera que ces objets caractéristiques sont cités déjà dans nos anciens documents d'archives, avec des emplois et des noms identiques à ceux d'aujourd'hui. C'est au XXe siècle, sous nos yeux souvent, que prennent fin des traditions séculaires, parce que le progrès technique rend superflus les objets traditionnels et leur appellation. Comme les musées, le « Glossaire » en conserve le souvenir précis et vivant.

L'amateur des **traditions locales** lira sous « brosu » la description d'une ancienne fête du printemps à Longirod (Vaud), qui avait quelques ressemblances avec le Feuillu genevois. Mention d'une coutume du vignoble sous brintare. Croyances relatives au berceau : sous bri.

Rien de plus révélateur pour la **psychologie populaire** que les dictons, proverbes et locutions savoureuses qui figurent dans nombre d'articles.

A ceux qui s'intéressent à l'origine et à la vitalité des mots du **français local**, qu'ils emploient peut-être encore dans leur langage

familier, nous signalons dans ce fascicule : « bringue, bringuer », « branlette » = ciboulette, « britchon » = Neuchâtelois, « bretter » = braquer, « broiller » = goder, et d'autres moins généralement répandus.

Dans ce fascicule, on constatera une fois de plus l'étonnante **richesse des sens** que peut prendre un mot patois, en comparaison du français de Paris. A comparer s.v.p. les articles « brigander, bride, broche, brocher » dans le « Glossaire » et dans un dictionnaire français moderne.

Glossaire Romand.

Créer une habitude,

c'est une œuvre de longue haleine. Abonner les enfants à de bons journaux doit devenir dans les familles une habitude qui ne se discute plus. Tapons sur le clou avec persévérance pour créer cette habitude. Les journaux s'appellent... « Caravelle » et « L'Ecolier Romand » ! Insistez un peu, insistez beaucoup !



**HUILES
ET
GRAISSES**
Comestibles

HUILERIES DE MORGES SA.

A vendre

Mobilier scolaire usagé, mais en bon état. 27 pupitres à 2 places (marque Rappa et Fiaux) dont 5 à caisson et pieds tubulure. Châssis mural pour 4 tableaux noirs, coulissant par paires. Prix avantageux.

S'adr. à la Mairie de Cologny (Genève).

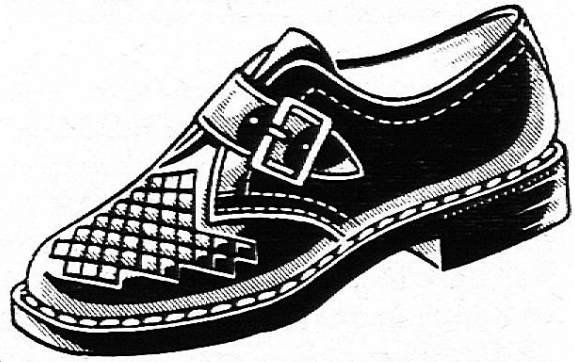
Fiche d'orthographe**ACCENT AIGU ET ACCENT GRAVE**

On met un accent grave sur le **e** de la syllabe qui précède une syllabe muette :

1. **Trouve les noms dérivés des adjectifs suivants** et écris-les :
 - a) fidèle, célèbre, sévère, sincère, obèse ;
 - b) tiède, inquiet, mièvre, allègre.
2. **Ecris les adjectifs dérivés des noms suivants** : fièvre, crème, mystère, poussière, brèche, manière, zèle, poète, atmosphère, problème, mètre, chimère.
3. **Ecris les verbes dérivés des noms suivants** : pièce, règle, brèche, siège, piège.
4. **Quels sont les adverbes dérivés de** : léger, complet, discret, secret, sec, parallèle, familial, amer.
5. Donne les diminutifs de : frère, pièce et fais le féminin de : étranger, berger, laitier.
6. Cherche dans le dictionnaire un mot qui ressemble à **avènement** et observe bien les accents ; cherche aussi un dérivé du verbe **alléger**.
7. Conjugue au présent de l'indicatif et du subjonctif les verbes : posséder, répéter, lever, promener, accélérer.
8. Conjugue au futur et au conditionnel présent les verbes : peser, soulever, semer, mener, crever.
9. Conjugue au futur et au conditionnel présent les verbes : protéger, succéder, refléter, s'inquiéter, révéler. Quelle remarque fais-tu au sujet des accents ?

Le moment est venu
d'acheter vos chaussures d'été
Notre choix est formidable

CHAUSSURES
A L'ÉTOILE VEVEY
ED. NICOLE S.A.



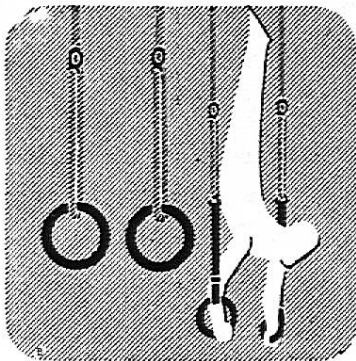
Envois à choix partout

Lait Guigoz



digestion facile, sécurité,
valeur nutritive adaptée
aux besoins du nourrisson,
régularité — tous les élé-
ments pour assurer à l'en-
fant une pleine santé.

En vente dans les pharmacies
et drogueries



Alder & Eisenhut S. A.

FABRIQUE
D'ENGINS DE GYMNASIQUE
DE SPORTS ET DE JEUX

Kusnacht-Zch.

Tél. 051/91.09.05

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

RENÉ - PAUL GROFFE & ZIMMERMANN

LES CHANSONS DE BOB ET DE BOBETTE

13 chansons d'enfants avec indications de mise en scène

Il était un beau navire
Berceuse à Nounourse
Les roses de mon rosier
Soldats de bois, soldats de plomb

LES NOUVELLES CHANSONS DE BOB ET DE BOBETTE

Edition de luxe, 12 chansons nouvelles

Souriquet s'en va-t-en Guerre
Mademoiselle ma Poupée
Le Nain Riquiqui
La Ronde des Petits Lapins

LES CHANSONS DE BOB ET DE BOBETTE

(troisième album)

Le Matelot chez les Sauvages
La Partie de Camping
Docteur Tant-Mieux
Le Moulin aux Chansons

PRIX DE L'ALBUM Fr. 4.50

FOETISCH FRÈRES S.A. Caroline 5
Lausanne

LAVEY - LES - BAINS

Eau sulfureuse la plus radioactive des eaux thermales suisses

RHUMATISMES

Affections gynécologiques

Catarrhes des muqueuses - Artériosclérose - Phlébites

Troubles circulatoires

Pension dès Fr. 14.-

Forfaits avantageux

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux

Mobilier scolaire moderne



- solide
- confortable
- élégant
- pratique

(Modèles reconnus par le
Dépt. de l'Instr. publique
vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S.A. Sissach
ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

TOUT POUR LA MUSIQUE

Instruments - Radios
Gramos - Pianos - Editions
Solfèges

RAUBER
MONTREUX

Frères S. A.
21 av. des Alpes
MÊME MAISON A
LAUSANNE

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

576
MONTREUX, 2 mai 1952

LXXXVIII^e année — N° 16

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE



Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

MUTUELLE
VAUDOISE ACCIDENTS

Assurance mutuelle vaudoise contre les accidents
L a u s a n n e

**CONDITIONS DE FAVEUR
AUX MEMBRES DE LA S.P.V.**

Demandez conseils et renseignements à
P. Jaquier, inst, Route de Signy, Nyon



Maîtres et élèves.....

seront enchantés d'une
belle promenade au Valais Central
dans la région du

Sierre-Montana-Crans

5 lots de 20.000
gagné!
le 10 mai
**LOTÉRIE
ROMANDE**

Pain

E. RITZMANN & FILS, PRILLY 42 route de Cossonay
TÉLÉPH. 24.82.97

Fabrique de mobilier scolaire vaudois réglable
Modèle déposé: 78.006 - Demandez offres et renseignements